

Bienvenue

La FORMATION duale et l'orientation professionnelle SUISSES, un système unique au monde



LE SYSTÈME DUAL: FORMATION ET ORIENTATION PROFESSIONNELLES. QUEL RÔLE POUR QUEL ACTEUR?

CLAUDE POTTIER

Directeur du Centre suisse de services Formation professionnelle |
orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Vice-Président du Conseil de la HEFP (Haute Ecole fédérale en Formation Professionnelle)

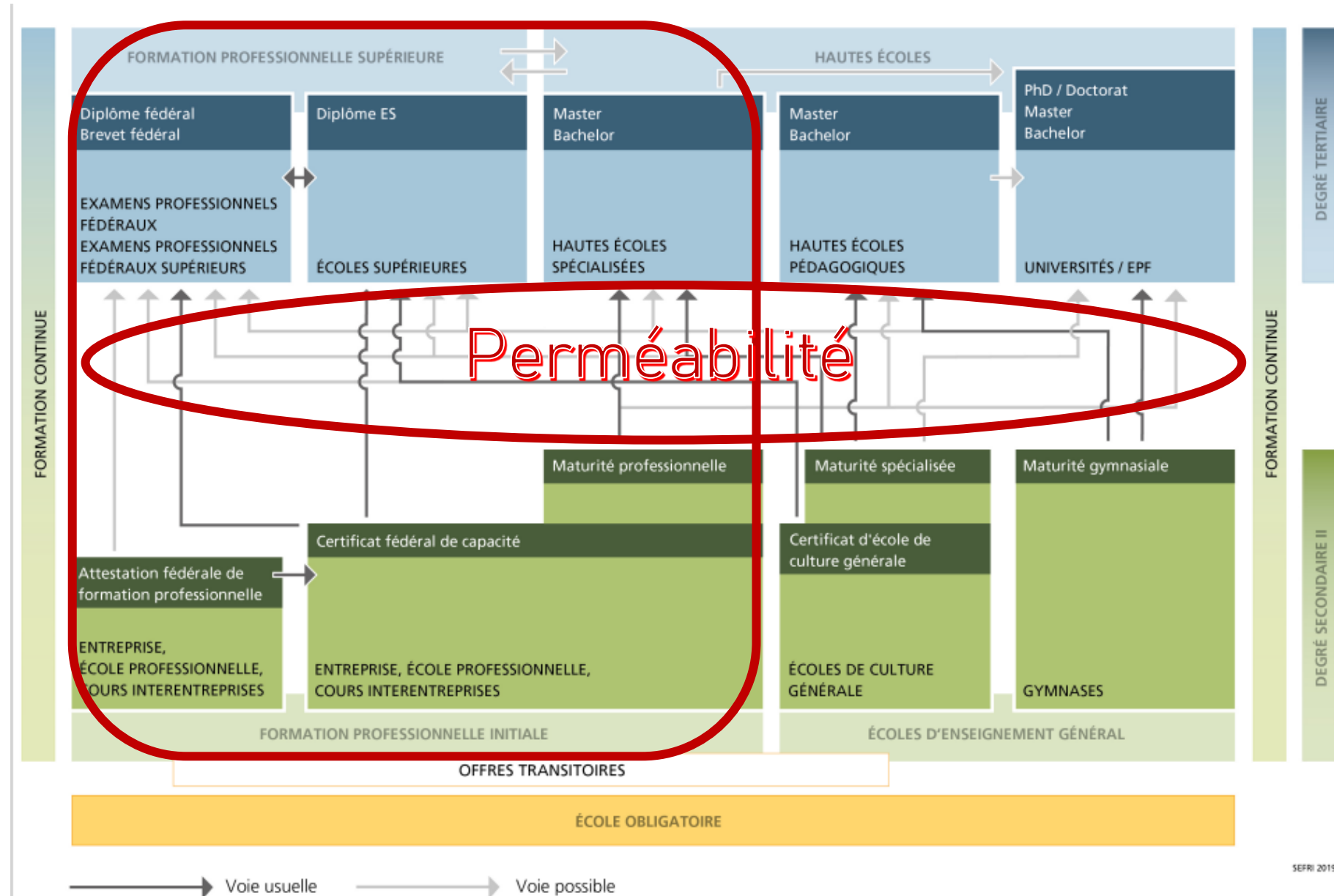
Ancien membre du Conseil de Fondation de SwissSkills (désormais invité permanent) et
membre du Comité d'organisation de SwissSkills Berne



Casablanca, 16 février 2023

LE SYSTÈME SUISSE DE FORMATION

Plus de 70% des jeunes
choisissent la voie de
l'apprentissage





Sergio Ermotti
Chairman Swiss Re Ltd



Ernst Tanner
CEO Lindt & Sprüngli



Sabine Keller-Busse
President UBS Switzerland



Yves Rossy
Jetman

L'APPRENTISSAGE DUAL: LA VOIE DU SUCCÈS

https://www.berufsbildungplus.ch/dam/jcr:4013ff57-3542-4c33-a173-cf29ff232e32/1762481_SBFI-Kampagnenfilm_Elif_2022ff_F_36s_L.mp4





Monsieur Guy Parmelin, chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR)

*L'apprenti devenu Conseiller fédéral
et Président de la Confédération*



**LE PARCOURS
PROFESSIONNEL
MÈNE AU SUCCÈS.**

**IMPORTANT SOUTIEN
POLITIQUE**

UNE LONGUE HISTOIRE ET TRADITION

La première loi sur la formation professionnelle de 1930

1908

Le peuple suisse approuve l'encouragement de l'artisanat par la Confédération. (art. 34ter de la Constitution fédérale)



1911

La Fédération ouvrière suisse présente un projet de loi sur la formation professionnelle.



1918

L'Union suisse des arts et métiers présente un projet de loi sur la formation professionnelle.

1924

L'Office fédéral du travail publie son propre projet de loi.



1930

Les Chambres fédérales approuvent la loi fédérale sur la formation professionnelle.

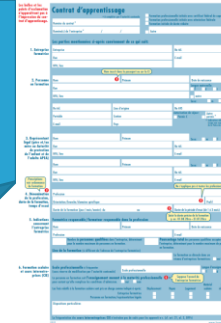
1933

La première loi fédérale entre en vigueur.

- La loi fédérale de 1930 sur la formation professionnelle reprend les grandes lignes des lois cantonales (promulguées en Suisse romande entre 1890 et 1903, au Tessin et en Suisse alémanique entre 1901 et 1924):
- protection des apprentis, amélioration de la qualité des formations pratique et théorique, dispositions sur l'orientation professionnelle, la formation continue et le financement.
- Elle prescrit un contrat d'apprentissage pour les professions industrielles, artisanales et commerciales et fait dépendre l'obtention d'un diplôme de la réussite des examens des branches théoriques; elle a été révisée en 1978 et en 2002 (entrée en vigueur en 2004).
- Son application dépendit jusqu'en 1997 de l'OFIAMT, puis de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), dont la compétence fut étendue aux professions agricoles et forestières, aujourd'hui du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

L'APPRENTISSAGE EN SUISSE

Contrat d'apprentissage
(CFC 3-4 ans et AFP 2 ans)



Formation pratique dans une
entreprise formatrice
(3-4 jours / semaine)



Cours dans une école
professionnelle (culture générale et
connaissances professionnelles)
(1-2 jours / semaine)



Cours interentreprises (CIE)
Associations professionnelles / Ecoles prof.

LES TROIS LIEUX DE FORMATION

- **Entreprise**

La formation professionnelle initiale duale se déroule en entreprise; les personnes en formation y acquièrent les compétences, les connaissances et les aptitudes professionnelles pratiques et elles sont dans le même temps intégrées de manière active dans le processus de production de l'entreprise. Dans un réseau d'entreprises formatrices, plusieurs entreprises mettent en commun leurs ressources d'offrir ensemble une ou plusieurs places de formation

- **Ecole professionnelle**

L'école professionnelle dispense la partie scolaire de la formation professionnelle; celle-ci comprend l'enseignement des connaissances professionnelles et l'enseignement de la culture générale. Elle encourage l'acquisition de compétences professionnelles, méthodologiques et sociales par la transmission des bases théoriques nécessaires à l'exercice de la profession et par l'enseignement de la culture générale. Les personnes en formation fréquentent l'école professionnelle un à deux jours par semaine. Les écoles professionnelles dispensent également l'enseignement menant à la maturité professionnelle.

- **Cours interentreprises**

Ils servent à la transmission et à l'acquisition d'aptitudes pratiques fondamentales, en complément de la formation dispensée en entreprise et à l'école professionnelle. Ils ont souvent lieu dans des centres mis sur pied par les branches elles-mêmes.

UNE TÂCHE - TROIS PARTENAIRES

La formation professionnelle est une tâche qui relève de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail. Ces trois partenaires associent leurs efforts en faveur d'une formation professionnelle de qualité et d'une offre suffisante en places d'apprentissage et en formation continue.

Confédération



Associations professionnelles
(OrTra)



Cantons

CONFÉDÉRATION

Pilotage et développement stratégiques

- Assurance de la qualité et développement continu de l'ensemble du système · Comparabilité et transparence des offres dans toute la Suisse
- Édiction de plus de **245 ordonnances** sur la formation professionnelle initiale
- Approbation de près de **420 règlements d'examens fédéraux et de 50 plans d'études cadres des écoles supérieures**
- Reconnaissance de filières de formation de la maturité professionnelle et organisation de l'examen fédéral de maturité professionnelle
- Reconnaissance de filières de formation et d'études post-diplômes des écoles supérieures
- Reconnaissance de filières de formation destinées aux responsables de la formation professionnelle et aux conseillers en orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- Reconnaissance de diplômes étrangers
- Prise en charge d'un quart des dépenses publiques
- Promotion de l'innovation et soutien de prestations particulières d'intérêt public

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

Le SEFRI est le centre de compétences de la Confédération pour les questions de portée nationale ou internationale relevant de la politique de formation, de recherche et d'innovation. Le SEFRI est compétent pour la réglementation et le cofinancement de la formation professionnelle.

www.sbf.admin.ch

Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP)

La HEFP dispense la formation et la formation continue des responsables de la formation professionnelle et des experts aux examens. Il développe la recherche dans ce domaine, mène des études et des projets pilotes et exécute des mandats pour des tiers. La HEFP possède un site à Lausanne, un site à Lugano et un site à Zollikofen.

www.hefp.swiss

CANTONS

Mise en œuvre et surveillance

- Application de la loi fédérale sur la formation professionnelle
- Surveillance des contrats d'apprentissage, des écoles professionnelles et des écoles supérieures
- Services d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- Mise à disposition des offres pour la préparation à la formation professionnelle initiale
- Remise des autorisations de former aux entreprises
- Marketing des places d'apprentissage
- Formation des formateurs dans les entreprises formatrices

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)
En Suisse, l'école et l'éducation sont essentiellement du ressort des cantons. La collaboration à l'échelle nationale dans le cadre de la CDIP complète et renforce la souveraineté des cantons en matière scolaire.

www.cdip.ch

26 offices cantonaux de la formation professionnelle

Ces offices sont les organes d'exécution de la formation professionnelle sur le plan cantonal. Ils coordonnent leurs activités au sein de la Conférence suisse des offices cantonaux de formation professionnelle (CSFP), l'une des conférences spécialisées de la CDIP

www.csfp.ch

Écoles professionnelles

Elles dispensent l'enseignement scolaire pour la formation professionnelle initiale duale, mais aussi pour la formation en école à temps complet, ainsi que l'enseignement menant à la maturité professionnelle.

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES – ORTRA

Contenus de la formation et lieux de formation

- Définition des **contenus de la formation professionnelle initiale** et des filières de formation dans les écoles supérieures
- Définition des procédures de qualification nationales de la formation professionnelle initiale, des examens professionnels et des examens professionnels supérieurs
- Mise à disposition de places de formation
- Transmission de qualifications professionnelles dans la formation professionnelle supérieure
- Développement de nouvelles offres de formation
- Organisation de cours interentreprises
- Gestion des fonds de branche en faveur de la formation professionnelle

Associations professionnelles / organisations sectorielles / organes responsables

Ils définissent les contenus de la formation et les procédures de qualification nationales, organisent la formation professionnelle initiale et préparent les offres dans le domaine de la formation professionnelle supérieure.

Partenaires sociaux, prestataires de la formation professionnelle et autres organisations

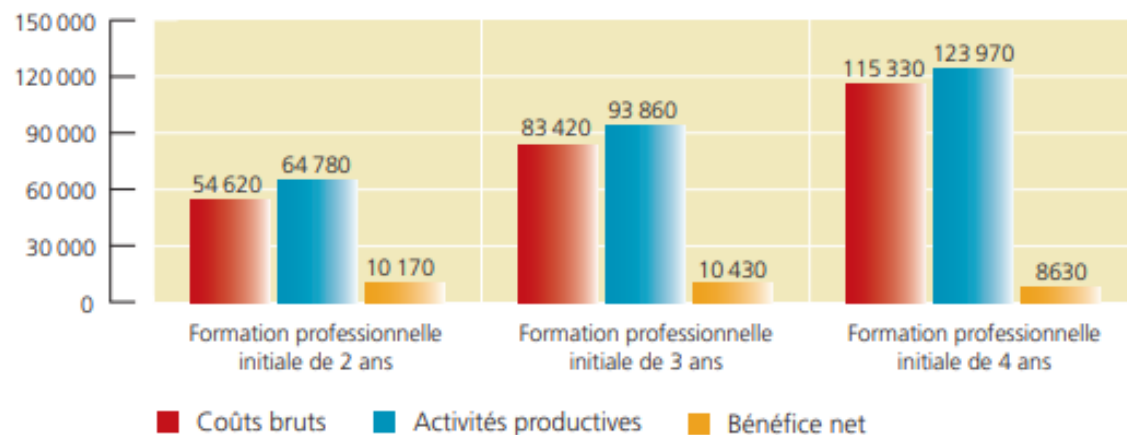
Ils participent, de concert avec les associations professionnelles, au développement continu de la formation professionnelle.

Entreprises

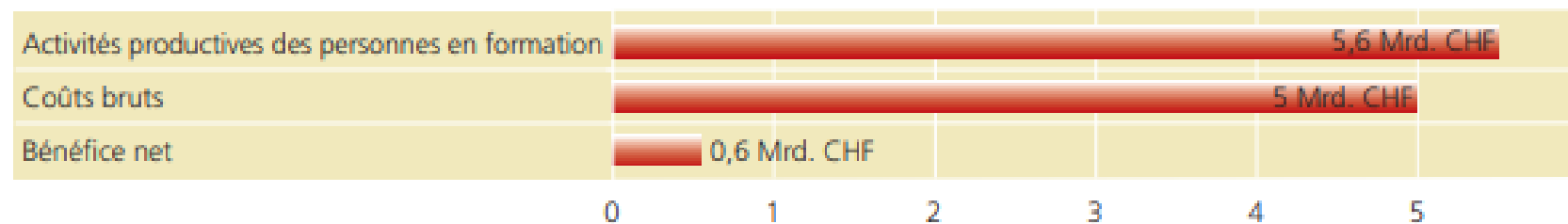
Elles aménagent, dans la mesure de leurs possibilités, les places de formation pour la partie pratique de la formation professionnelle, et assurent la relève. Leur participation à la formation professionnelle est volontaire

L'APPRENTISSAGE DUAL EST RENTABLE...

Coûts/bénéfice selon la durée de l'apprentissage



Coûts/bénéfice de la formation professionnelle initiale pour les entreprises formatrices suisses



LES PRESTATIONS DE SERVICE DU CSFO

Orientation scolaire,
professionnelle et de carrière



INFO	
Thèmes	<p>Principaux thèmes en matière de formation professionnelle en Suisse Contrat d'apprentissage, manuel pour la formation en entreprise, qualité de la formation, procédures de qualification, système suisse de formation professionnelle et bien d'autres thèmes Vue d'ensemble des thèmes</p>
Lexique	<p>Description de la formation professionnelle en Suisse en 228 mots-dés Ouvrage de référence, le lexique présente la terminologie du monde de la formation professionnelle. Les termes les plus importants y sont décrits en textes concis et informatifs. Le contenu du lexique est aussi disponible en ligne. Pour consulter le lexique</p>
News	<p>Newsletter sur la formation professionnelle</p>
	<p>Portail formationprof.ch Ce portail contient des informations exhaustives à propos de la formation professionnelle en Suisse. Le système de formation y est présenté à l'interction de divers groupes d'ibles, soit dans son ensemble, soit sous certains aspects particuliers. Les présentations résultent de la collaboration avec la Confédération et les institutions et services compétents.</p> <p>Vue d'ensemble Chaque page thématique de ce portail dispose de sa propre adresse (sous-domaine). Tous les thèmes sont brièvement décrits dans le téléchargement ci-dessous. Vous trouvez à la fin la liste de tous les liens directs sur les sous-domaines. Thèmes du portail formationprof.ch (307 KB)</p>

SWISSKILLS – EUROSILLS – WORLDSKILLS

COMPETITIONS

swiss skills 2022

Métiers Championnat News Visiter

Découvre 150 métiers!
SwissSkills 2022 à Berne
Du 7 au 11 septembre 2022

Highlights Résultats Rapport final

worldskills Lyon2024 Presented by SAMSUNG Home

47TH WORLDSKILLS COMPETITION

WHERE THERE IS A SKILL

THERE IS A WAY

10 - 15 SEPT. 2024

LYON, FRANCE - EUREXPO

Salon des métiers en ligne (atelier dans l'après-midi)

euroskills Gdańsk2023

Event Hosts Get involved media Contact us Search here...

frse Erasmus+ worldskills Poland Fundusze Europejskie Rzeczpospolita Polska Unia Europejska

#UnitedBySkills WE CAN CHANGE THE WORLD

This website uses cookies. Using the website means that

Poland Gdańsk 5-9 SEPTEMBER 2023

A quelques kilomètres de la Suisse

LIENS UTILES (EN LIBRE ACCÈS)

Liste de toutes les professions de formation professionnelle initiale (apprentissage CFC et AFP) avec ordonnance et plan de formation détaillés

Le Conseil fédéral > DEFR > SEFRI

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI

Page d'accueil Plan du site DE FR IT

Chercher

Liste des professions SEFRI > Professions A-Z

Liste des professions

- Professions A-Z
- Formation professionnelle initiale
- Examens professionnels et examens professionnels supérieurs
- Diplômes des écoles supérieures
- Plans d'études cadres
- Filières de formation ES
- Études postdiplômes ES
- Écoles supérieures
- Service cantonal
- Prestataire

Professions A-Z

N° profession: Canton: Année de reconnaissance: Champ professionnel: Domaine:

Rechercher dénomination: Status:

Page 1 de 5

Professions trouvées: 241

N°	PEC/filières/EPD	Dénomination fém.	Dénomination masc.
85505		Acousticienne en systèmes auditifs CFC	Acousticien en systèmes auditifs CFC
30404		Agente d'entretien de bateaux CFC	Agent d'entretien de bateaux CFC
52505		Agente d'entretien en assainissement AFP	Agent d'entretien en assainissement AFP
80103		Agente de propreté AFP	Agent de propreté AFP
80102		Agente de propreté CFC	Agent de propreté CFC
74114		Agente de transports publics CFC <u>Domaines spécifiques</u> agent/e de train planification	Agent de transports publics CFC

Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'automaticienne/automaticien avec certificat fédéral de capacité (CFC)*

412.101.220.91

du 3 novembre 2008 (Etat le 1^{er} janvier 2018)

47416

Automaticienne CFC/Automaticien CFC
Automatikerin EFZ/Automatiker EFZ
Operatrice in automazione AFC/
Operatore in automazione AFC

Numéro des professions: 15005, 16003, 16103, 16403, 17011, 22603

Plan de formation pour le champ professionnel de l'agriculture et de ses professions

du 8 mai 2008

Etat au 1^{er} mars 2017

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/grundbildungen>

LIENS UTILES (EN LIBRE ACCÈS)

The screenshot shows the website of the Swiss Secretariat of State for Education, Research and Innovation (SEFRI). The navigation bar includes 'Le Conseil fédéral', 'DEFR', and 'SEFRI'. The main menu has categories like 'Actualité', 'Politique FRI', 'Formation', 'Hautes écoles', 'Recherche & Innovation', 'Publications & Services', and 'Le SEFRI'. The breadcrumb trail reads: 'L'actualité du SEFRI > Formation > Pilotage et politique de la formation professionnelle > Loi fédérale sur la formation professionnelle'. The page title is 'Loi fédérale sur la formation professionnelle'. The main content area contains a summary of the law, stating it is the legal basis for all professional sectors except higher education, with the goal of strengthening dual vocational training. A sidebar on the left lists related topics: 'Partenariat de la formation professionnelle', 'Projets et initiatives', 'Championnats des métiers', 'Commissions extraparlémentaires', 'Financement de la formation professionnelle', and 'Conseiller d'orientation'.

Loi fédérale sur la formation professionnelle

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20001860/index.html>

Ordonnance fédérale sur la formation professionnelle

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20031709/index.html>

LIENS UTILES (EN LIBRE ACCÈS)



La HEFP Réserver des cours Login FR

Formation Formation continue Recherche Développement des métiers International

Recherche Observatoire de la formation professionnelle Thèmes et tendances Formation des apprenti-e-s: quel intérêt pour les entreprises ?

Formation des apprenti-e-s: quel intérêt pour les entreprises ?

Pour les entreprises, le rapport coût/bénéfice d'une activité de formation est un des facteurs qui déterminent la décision de proposer des places d'apprentissage. La quatrième étude coût/bénéfice de l'Observatoire de la formation professionnelle de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (OBS HEFP) révèle que, pour la plupart des entreprises formatrices, il s'avère plus intéressant de former une main-d'œuvre qualifiée que de la recruter sur le marché externe.



Prof. Dr Jürg Schweri
Co-responsable d'axe prioritaire de recherche
+41 58 458 27 82, E-Mail



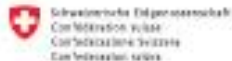
Alexander Gehret
Responsable de projet
+41 58 458 27 88, E-Mail

Rapport

<https://www.iffp.swiss/obs/couts-benefices-formation-professionnelle-2019>



La formation professionnelle en Suisse Faits et chiffres 2022



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DSE
Bundesrat der Eidgenossenschaft
| Recherche et Innovation SRI



FORMATIONPROFESSIONNELLEPLUS.CH
LES PROS VONT DE L'AVANT.

LE SITE INTERNET DU SEFRI

[La formation professionnelle en Suisse
\(admin.ch\)](https://www.admin.ch)

LE SYSTÈME DUAL: FORMATION ET ORIENTATION PROFESSIONNELLES. QUEL RÔLE POUR QUEL ACTEUR?

CLAUDE POTTIER

Directeur du Centre suisse de services Formation professionnelle |
orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Vice-Président du Conseil de la HEFP (Haute Ecole fédérale en Formation Professionnelle)

Ancien membre du Conseil de Fondation de SwissSkills (désormais invité permanent) et
membre du Comité d'organisation de SwissSkills Berne



Casablanca, 16 février 2023